

COMPTE-RENDU du CONSEIL d'ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 26 janvier 2023

Convocation : 12 janvier 2023
Membres en exercice : 12

Le Conseil d'Administration de l'Association des Maires du Territoire de Belfort s'est réuni, jeudi 26 janvier 2023 à 18h à la Maison des Communes, sous la présidence de Monsieur Stéphane GUYOD.

Présents (8) :
Stéphane GUYOD, Jean-Luc ANDERHUEBER, Maryline MORALLET, Marie-Laure FRIEZ, Anne-Sophie PEUREUX-DEMANGELLE, Jean RACINE, Pierre FIETIER, Éric PARROT.

Absents ou excusés (5) :
Thomas BIETRY, Rafaël RODRIGUEZ, Damien MESLOT, Sandrine LARCHER.

Assistait :
Dimitri RHODES, Directeur de l'AMF90

CONGRES DES MAIRES – BILAN 2022 ET PARTICIPATON 2023

Le président expose aux membres présents le bilan financier du Congrès des Maires 2022.

Au regard des tarifs qui ont considérablement augmentés, le président propose de passer la participation forfaitaire 2023 de 110€ à 150€, à cela s'ajoute le prix de la chambre supplémentaire pour ceux qui décident de rester 3 jours.

> EN ANNEXE : *Bilan financier Congrès 2022*

⇒ **Les membres du conseil d'administration valident le bilan financier du Congrès des Maires 2022, et décident d'augmenter la participation forfaitaire 2023 à 150€ + le prix de la chambre pour les membres de la délégation restant 3 jours.**

PLAN DE FORMATION DES ELUS 2023

Le Président présente aux membres le plan de formation des élus 2023 proposé à la suite du recensement des besoins réalisé à l'automne 2022.

> EN ANNEXE : Plan de formation 2023

⇒ **Les membres du conseil d'administration valident le plan de formation des élus 2023.**

SEMINAIRE à BRUXELLES – HORAIRES ET PARTICIPATION

Le président rappelle aux membres du conseil d'administration qu'il convient de décider de la participation forfaitaire qui sera demandée aux élus souhaitant faire partie de la délégation « Bruxelles 2023 », pour envoyer rapidement les courriers d'inscription.

En 2018, la participation avait été fixée à 100€. Afin de rester cohérent avec le déplacement au Congrès des Maires, M. GUYOD propose de passer également cette participation à 150€.

En outre, ce dernier expose aux membres présents les différents horaires de TGV possibles pour l'aller et le retour les 25 et 27 avril (avec correspondance à Paris) :

- Aller le 25 avril : **6h11**, arrivée à Bruxelles à 11h18 **OU**, **8h11**, arrivée à Bruxelles à 13h17.
- Retour le 27 avril : **16h21**, arrivée à Meroux à 21h29 **OU**, **18h13**, arrivée à Meroux à 22h52.

Afin d'agrémenter le voyage, l'après-midi du 25 avril sera l'occasion de découvrir la ville de Bruxelles en autocar et de visiter le Centre Belge de la BD. Il est également prévu de réserver des restaurants pour les mardi et mercredi soirs, car en 2018, le constat avait été fait qu'il était difficile d'arriver nombreux dans un restaurant sans réservation.

M. GUYOD propose cependant que ces réservations soient laissées au libre choix des participants, via le bulletin d'inscription.

- ⇒ **Les membres du conseil d'administration décident de fixer la participation forfaitaire du séminaire à Bruxelles 2023 à 150€.**
- ⇒ **Ils choisissent également de partir à 8h11 le mardi 25 avril, et de revenir avec le TGV de 16h21 afin de conserver une marge de manœuvre en cas de problème.**
- ⇒ **Les membres du conseil d'administration valident enfin la proposition de M. GUYOD quant aux réservations (musée, restaurants) et de les laisser au libre choix de chacun.**

ASSEMBLEE GENERALE 2023

Le président rappelle aux membres présents que le temps est venu de fixer la date de l'Assemblée générale 2023.

Afin de rompre avec les « années COVID », il propose aux élus de tenir cette assemblée dans la salle d'honneur de la mairie de Belfort, comme traditionnellement.

Dans cette perspective, 3 options ont été posées en mairie de Belfort : le samedi 4 mars, le samedi 11 mars et le samedi 8 avril.

En fonction de la date choisie, il convient aussi de décider de la date du Conseil d'administration d'arrêté des comptes 2022 qui doit se dérouler avant l'assemblée générale.

- ⇒ **Les membres du conseil d'administration valident de fait de tenir l'Assemblée générale 2023 en salle d'honneur de la Mairie de Belfort, et choisissent la date du samedi 11 mars. D'un commun accord, la date du lundi 27 février est alors fixée pour le prochain conseil d'administration.**
- ⇒ **Les membres du conseil d'administration souhaitent également qu'un élu de l'AMF Paris soit invité à cette assemblée générale.**

SITE INTERNET DE L'AMF90

Le président présente un devis de M. Nicolas PARISOT sollicité en vue de refondre le site internet de l'AMF90. Ce dernier a réalisé le site internet du CDG90 en 2022.

Le site actuel a été créé en 2012 en interne avec le logiciel Dreamweaver. Or les compétences en interne ne sont pas suffisantes pour le mettre au goût du jour.

En effet, le site actuel ne répond plus aux exigences, notamment d'accessibilité, et manque de dynamisme et de modernité. Cette opération serait également l'occasion d'en revoir le contenu sachant que les pages les plus utilisées sont l'annuaire et les formations.

La proposition commerciale de M. PARISOT, qui s'élève à 2650€ TTC, semble donc correct au regard du travail à réaliser. L'outil Wordpress serait alors utilisé comme pour le site internet du CDG90.

⇒ **Les membres du conseil d'administration approuvent la refonte du site internet de l'AMF90, et valident le devis de M. PARISOT.**

DESIGNATION D'UN NOUVEAU SECRETAIRE

Le président présente aux élus une lettre de démission de M. Thomas BIETRY, maire de Beaucourt et secrétaire du Conseil d'administration de l'AMF90.

M. GUYOD explique qu'il s'est entretenu avec lui et qu'il a été convenu qu'il reste au Conseil d'administration mais en tant que simple administrateur. Il convient donc de désigner un nouveau secrétaire.

M. GUYOD demande aux membres présents intéressés de bien vouloir se faire connaître.

Mme Marie-Laure FRIEZ se propose alors pour exercer la fonction de secrétaire.

⇒ **Les membres du conseil d'administration prennent acte de la lettre de M. BIETRY et désignent Mme Marie-Laure FRIEZ nouvelle secrétaire du Conseil d'administration.**

QUESTIONS DIVERSES

Dates du Congrès des Maires 2023 : 21 au 23 novembre 2023.

Dates du Carrefour des Collectivités à Besançon : 5 et 6 octobre 2023.

Convention avec Orange quant à l'élagage autours des lignes téléphoniques : le président présente aux élus une proposition de convention d'Orange quant à l'élagage, dont il ne comprend pas très bien les tenants et aboutissants. Il leur indique qu'il souhaite prendre rendez-vous avec M. MATEOS pour en rediscuter les termes avant une quelconque signature.

Partie civile : le président rappelle aux élus que désormais les associations d'élus peuvent se constituer partie civile pour soutenir un élu victime d'agressions.

~~~~~

Belfort, le 30 janvier 2023

Le Président,

Stéphane GUYOD

